

DEPARTEMENT DU RHÔNE
CANTON DE TARARE
COMMUNE DE 69490 LES OLMES
Tél. 04 74 05 67 55 – Fax 04 74 05 74 09
E-mail : mairielesolmes@gmail.com

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

à adresser en mairie au moins 3 mois avant le premier évènement associatif

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (*Nom, prénoms, association, qualité, domicile*)

.....
.....

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un **débit temporaire** comme suit :

	Date	Horaire	Lieu	Catégorie ¹	Motif ²
1		de..... h à h			
2		de..... h à h			
3		de..... h à h			
4		de..... h à h			
5		de..... h à h			

Le

Signature :

¹ **Conformément à l'article L3321-1 du code de la santé publique :**

- *1^{ère} catégorie : Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat*
- *3^{ème} catégorie : Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.*

² *Merci d'indiquer l'évènement associatif*